

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : modernisation de la base omnisport de haut niveau au Temple sur Lot, opération collective de modernisation de l'artisanat et du commerce, réhabilitation de la halle de Villeneuve sur Lot, reconversion du site industriel de Fumel, pôle d'excellence de formation Agriculture et Agroalimentaire à Sainte Livrade, schéma de mobilité durable sur la communauté de communes du Confluent et des coteaux de Prayssas.

## **Le contrat de dynamisation et de cohésion territoriale du Périgord Vert**

Le périmètre de contractualisation du Pays Périgord Vert, situé entre Périgueux, Limoges et Angoulême sur la frange Nord du département de la Dordogne, se compose de 6 intercommunalités : les communautés de communes Dronne et Belle, du Pays Ribéracois, du Pays de Saint-Aulaye, du Périgord Nontronnais, Périgord-Limousin et d'Isle-Loue-Auvézère en Périgord. Le territoire comprend 144 communes et compte 81 482 habitants.

Le Pays Périgord Vert est organisé autour de six principaux bassins : Ribérac, Nontron, Thiviers, La Roche Chalais, Brantôme et Excideuil. Le territoire est desservi par une seule route nationale dans un axe Nord-Sud (Périgueux/Limoges via Thiviers), ce qui implique une circulation Est-Ouest plus difficile.

Le diagnostic et l'atelier partenarial conduits sur ce territoire ont permis de dégager une stratégie en 5 axes:

1. Maintenir un cadre de vie attractif pour vivre et travailler dans un contexte territorial de vieillissement de la population et de dévitalisation de la ruralité.
2. Soutenir l'entrepreneuriat et les filières productives.
3. Conforter l'économie présente et promouvoir les ressources locales via notamment le tourisme en Périgord vert.
4. Accompagner l'adaptation et le développement des compétences, l'employabilité des habitants en lien avec les besoins et les opportunités d'emplois sur le territoire.
5. Accompagner le territoire pour qu'il fasse de ses contraintes des opportunités face au changement climatique, à la transition énergétique et à la mobilité durable.

Le Pays Périgord Vert et le territoire voisin Haut-Viennois de la Châtaigneraie sont lauréat du dispositif "Territoires d'industrie" sur un bassin interdépartemental nommé Périgord-Limousin.

Une aide à l'ingénierie territoriale cohérente avec les thématiques opérationnelles retenues est prévue de façon à renforcer le pilotage et la capacité de mise en œuvre des actions inscrites au contrat.

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : la mise en œuvre d'une action collective de proximité en matière de stratégie commerciale et artisanale, la médiathèque intercommunale de Saint-Pardoux, la création d'un habitat participatif à Mareuil, la restauration du château de Nontron et

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20190624-lmc10000363608-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 08/07/2019  
Retour Préfecture : 08/07/2019

l'accompagnement de la programmation du Pôle Expérimental des Métiers d'Art, la poursuite du soutien à la structuration de la filière Cuir en Nouvelle-Aquitaine, la construction d'une fromagerie en lien avec le dispositif territoire d'industrie, la rénovation et sécurisation des grottes touristiques de Brantôme, l'extension du domaine touristique d'Essendieras, l'accompagnement de l'offre de formation dans le cadre de la candidature "soutien aux démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales" (GPECT), la poursuite du soutien à la plateforme de mobilité Mover et la création d'une ressourcerie de matériaux du secteur du bâtiment à Brantôme.

## **Le contrat de dynamisation et de cohésion territoriale du Périgord Noir**

Situé à l'est du département de la Dordogne, le Pays du Périgord Noir se place en retrait des pôles urbains régionaux de Bordeaux, Limoges et Toulouse. Territoire de transition entre les plaines de l'Aquitaine et les contreforts du Massif Central, il s'étend sur 2 273km<sup>2</sup>, ce qui représente un quart du département de la Dordogne.

Le territoire de projet du Pays du Périgord Noir compte 138 communes et 84 199 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il est composé de six intercommunalités : Communautés de communes de Domme - Villefranche du Périgord, du Pays de Fénelon, de Sarlat – Périgord Noir, de Terrassonnais en Périgord Noir – Thenon - Hautefort, de Vallée Dordogne - Forêt Bessède et de Vallée de l'Homme.

Le Pays du Périgord Noir est un territoire dont l'identité culturelle est forte et ancrée. Il bénéficie d'un patrimoine local riche et diversifié qui nourrit son attractivité, offre un cadre de vie de grande qualité à ses habitants et permet son rayonnement à l'échelle nationale et européenne.

Le Pays du Périgord Noir présente une configuration mixte urbain-rural : les cinq pôles du territoire (Sarlat, Terrasson-Lavilledieu, Le Lardin Saint Lazare, Montignac et Le Bugue) concentrent 29% de la population et 48,4% des emplois du territoire.

Le diagnostic et les deux ateliers partenariaux conduits sur ce territoire ont permis de dégager une stratégie du contrat s'appuie sur 4 axes stratégiques :

1. Stimuler le tissu productif local pour favoriser la croissance et la compétitivité des entreprises.
2. Renforcer l'attractivité résidentielle du Périgord Noir.
3. Développer une activité touristique plus créatrice de valeur ajoutée en intégrant les enjeux sociaux et environnementaux.
4. Redynamiser la relation entre offre et demande d'emplois et accroître l'employabilité des actifs.

Le Pays Périgord Noir et le territoire voisin Corrèzien de la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive et de Tulle Agglomération sont lauréats du dispositif "Territoires d'industrie" sur un bassin interdépartemental nommé Bassin de Brive-Périgord.

Une aide à l'ingénierie territoriale cohérente avec les thématiques opérationnelles retenues est prévue de façon à renforcer le pilotage et la capacité de mise en œuvre des actions inscrites au contrat.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20190624-lmc100000363608-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 08/07/2019  
Retour Préfecture : 08/07/2019